



Édito

Monique Delessard

Présidente de La Brie Francilienne
Maire de Pontault-Combault
1^{re} Vice-présidente du Conseil général

L'été est là, malgré un printemps qui a péniblement montré ses atouts chaleureux. Si cette période est synonyme de vacances, les activités de la communauté d'agglomération ne s'arrêtent pas pour autant. Bien au contraire, la saison estivale est celle de la diversité des animations.

Pour celles et ceux qui resteront tout l'été à Pontault-Combault et Roissy-en-Brie, vous pourrez profiter de nombreuses activités. Le Service Prévention de La Brie Francilienne proposera comme chaque année un programme de sport et loisirs.

Le Nautil, ouvert durant les vacances, vous permettra de passer de bons et joyeux moments, grâce notamment à son espace aquatique et son aire de pique-nique.

La période estivale reste également, le moment privilégié pour bien des travaux. La Brie Francilienne se mobilise pour améliorer la sécurité des piétons et le confort des automobilistes. Tels sont les objectifs des travaux de réfection de la voirie qui démarreront cet été : la réalisation du cheminement piéton des parcs d'activité des 50 Arpents et Pontillaut et la sécurisation de l'accès au pôle Emploi depuis l'avenue de la Malibrant, la déconstruction et reconstruction complète des trottoirs et chaussées de la rue Denis Papin.

Le Nautil verra sa rénovation se poursuivre, avec la réfection en totalité du sol de la salle d'escalade et la modernisation des systèmes d'ouverture de casiers.

L'été sera donc placé sous le signe de l'animation et de la rénovation.

Je vous souhaite, nous l'espérons tous, un bel été et de très belles vacances.

Bien à vous.

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

La Brie Francilienne

LETTRÉ D'INFORMATION | N°10 - JUILLET 2013

Développement Durable



Agenda 21
La Brie Francilienne

L'agenda 21 au Festival Enfance Jeunesse

La Brie Francilienne a participé au Festival de Roissy-en-Brie le 25 mai dernier. Plusieurs animations de sensibilisation aux enjeux des nuisances sonores, de la mobilité, de l'alimentation de saison ont été réalisées pour les plus jeunes. Les plus grands, quant à eux, ont pu venir s'exprimer sur leur vision du territoire, les points forts et axes d'amélioration et ainsi prendre part au diagnostic de l'Agenda 21 – Plan Climat communautaire.



Il s'agit là d'une des illustrations du travail partenarial et d'une collaboration efficace avec les communes membres de l'agglomération.

D'autres rendez-vous auront lieu dès la rentrée, à Roissy-en-Brie et Pontault-Combault, pour que chacun puisse, s'il le souhaite, donner son avis et **ses idées pour construire, ensemble, le futur projet de territoire de La Brie Francilienne.**

La Brie Francilienne roule électrique

Deux véhicules électriques « Zoé », produites en France, viennent de compléter le parc automobile de la communauté d'agglomération.

Depuis quelques semaines, vous avez peut-être eu l'occasion de croiser les **nouveaux véhicules silencieux, écologiques et économiques**, de couleur blanche et signés du logo de La Brie Francilienne, qui ont rejoint la flotte de la communauté d'agglomération. Avec une autonomie de 150 km, ces véhicules sont destinés aux déplacements professionnels des agents sur le territoire de l'agglomération.



Engagée dans un Agenda 21 – Plan Climat communautaire et un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, cette acquisition s'inscrit dans la démarche et **l'engagement éco-responsable** de La Brie Francilienne à lutter contre les nuisances sonores, limiter ses dépenses énergétiques et réduire les émissions de polluants en ville.

L'aqua-biking arrive au Nautil

Le Nautil diversifie ses activités pour répondre aux attentes et aux besoins de ses nombreux adhérents.

S'il propose déjà de l'aqua-gym, de l'aqua-fitness, mais aussi de l'aqua-jogging et d'autres activités aquatiques de remise en forme, c'est l'AQUA-BIKING qui fera son entrée en septembre.

Cette activité qui consiste à pédaler dans l'eau sur des vélos adaptés combine à la fois le cyclisme et le massage drainant.

Reconnu dans le milieu médical, les bienfaits de l'aqua-biking sont nombreux. Au-delà de la tonification musculaire, en douceur, du bas du corps, mais également des bienfaits cardiovasculaires et d'endurance qu'apporte la pratique du vélo, l'aqua-biking propose également tous les avantages liés aux sports aquatiques comme la natation ou l'aquagym. C'est un sport ouvert à tous les niveaux et **peut véritablement convenir à tous types de public.**

La Brie Francilienne a fait l'acquisition de 20 vélos pour promouvoir cette activité à travers six créneaux horaires de 40 minutes, du lundi au samedi. De quoi offrir un nouveau service au public.

L'aqua-biking séduit un nombre croissant d'amateurs qui pourront s'y adonner **dès le 2 septembre.**



Information aux usagers

Les systèmes d'ouverture et de fermeture des casiers de l'espace aquatique et de l'espace forme sont en cours de changement.

Pour votre confort, l'ouverture et la fermeture des casiers se feront dorénavant avec le bracelet d'accès et non plus avec une pièce de 50 centimes.

Les hôtessees d'accueil sont à votre disposition, à partir du 1^{er} juillet afin de procéder aux échanges et initialisation des bracelets.



LES TARIFS DU L'AQUA-BIKING : (Cours de 40 minutes)

Tarif Résidents* : 7,10 €
Tarif Extérieurs : 10,70 €

*Résidents : habitants de la Brie Francilienne (Pontault-Combault et Roissy-en-Brie)

Durant tout l'été, les visiteurs pourront toujours profiter des nombreuses activités sportives et de loisirs que propose le Nautil, et comme l'an passé, d'un tarif unique pour la piscine.

ENTRÉE JOURNÉE D'ÉTÉ

Tarif unique, par personne, valable pour l'entrée à la piscine du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2013

Résidents :
Adultes : 5 €
Enfants et autres tarifs réduits : 4 €

Extérieurs :
Adultes : 10 €
Enfants et autres tarifs réduits : 8,50 €

SOIREE à partir de 17h30 :
Résidents : 3.70 €
Extérieurs : 4.90 €

Possibilité de pique-niquer sur le solarium (extérieur)

LES BRÈVES DE LA BRIE FRANCILIENNE

■ Afin de répondre à la demande d'une population qui aujourd'hui ne possède pas ce service dans son périmètre immédiat, **le Conseil Communautaire de La Brie Francilienne a voté le 19 juin**, le principe de la délégation de service public **pour la construction et la gestion d'une chambre funéraire**, conformément à son projet initial du cimetière intercommunal.

■ **A VOS AGENDAS : "La Brie Francilienne : Objectif emploi" La 2^{ème} édition du forum emploi de La Brie Francilienne**, en partenariat avec la Mission Locale du Plateau de Brie et

Pôle Emploi, aura lieu **le jeudi 17 octobre 2013**, 9h00 à 16h30, à la Salle Jacques Brel à **Pontault-Combault.**

■ Implanté sur le parc d'activités de la Croix Saint-Claude, **le Centre d'Incendie et de Secours de Pontault-Combault** défend la communauté d'agglomération de La Brie Francilienne. Fort de 28 professionnels, 76 volontaires, 21 infirmiers et 20 jeunes sapeurs-pompiers, il est intervenu en 2012 environ 4600 fois pour des missions de secours à personne, lutte contre les incendies, secours routiers et diverses. **Le bal du 13 juillet ainsi que la Journée Portes Ouvertes**

organisée le 21 septembre 2013 seront l'occasion de rencontrer ces femmes et hommes qui concourent à la sécurité civile de notre territoire.



Retrouvez toutes les informations de votre intercommunalité sur : www.pontault-combault.fr www.roissyenbrie77.fr

Concertation sur le **projet d'aménagement** du secteur sud de Roissy-en-Brie **Le Pré de la Longuiolle**

La communauté d'agglomération de La Brie Francilienne, dans le cadre de ses compétences dans le domaine de l'aménagement, a engagé les études et la concertation préalable à la création éventuelle d'un nouveau quartier au sud de Roissy dénommé « le Pré de la Longuiolle ».

Principes d'aménagement soumis à concertation préalable (non définitif)



Les objectifs ont été clairement définis par le Conseil Communautaire du 27 mars 2013, et **ce projet s'inscrit résolument dans une démarche de développement durable**. Il doit favoriser le *“vivre ensemble”*, la diversité des usages, une large mixité sociale et préserver l'environnement par la maîtrise des impacts écologiques et par la mise en valeur des qualités paysagères du site et notamment du ru de la Longuiolle.

Conformément aux orientations du Schéma directeur Ile de France en cours d'approbation qui préconise de réduire la transformation des espaces agricoles, il est proposé, pour ce projet, une densité de 35 à 40 logements à l'hectare qui **permet de limiter l'emprise de l'opération à environ 27 hectares sur les 46 hectares inscrits en zones urbanisables au Plan local d'urbanisme de Roissy-en-Brie**.

Concrètement, le programme de l'opération, soumis à concertation **prévoit la création d'environ 550 logements** diversifiés (locatif, accession, collectifs et individuels), **d'un nouveau groupe scolaire, d'une zone artisanale** de 7 hectares et **d'un espace paysager** en frange d'opération d'environ 5 hectares.

Ce projet doit permettre d'accueillir de nouveaux emplois, d'offrir de nouvelles possibilités d'habitats aux jeunes et aux familles en recherche de logements accessibles.

La **concertation en cours sur ce projet a pour objet** de recueillir vos avis en amont, comme vous avez commencé à le faire, sur le registre qui accompagne le document de présentation des objectifs du projet mis à votre disposition à l'accueil des services techniques de la ville de Roissy-en-Brie et de La Brie Francilienne (36, rue de Wattripont).

Réunion publique sur le projet de création du nouveau quartier du Pré de la Longuiolle du jeudi 13 juin à Roissy-en-Brie.

Près d'une centaine d'habitants étaient présents le 13 juin dernier à la réunion publique organisée au cinéma La Grange à Roissy-en-Brie.

Après une présentation des enjeux et des premières esquisses du projet d'aménagement du Pré de la Longuiolle un débat s'est engagé avec le public. Chacun a pu s'exprimer librement en faveur ou en opposition au projet. Plusieurs interventions ont permis de dégager des pistes d'amélioration du projet, concernant notamment les questions de circulation et de confirmer la nécessaire prise en compte des besoins en termes d'équipement scolaire.

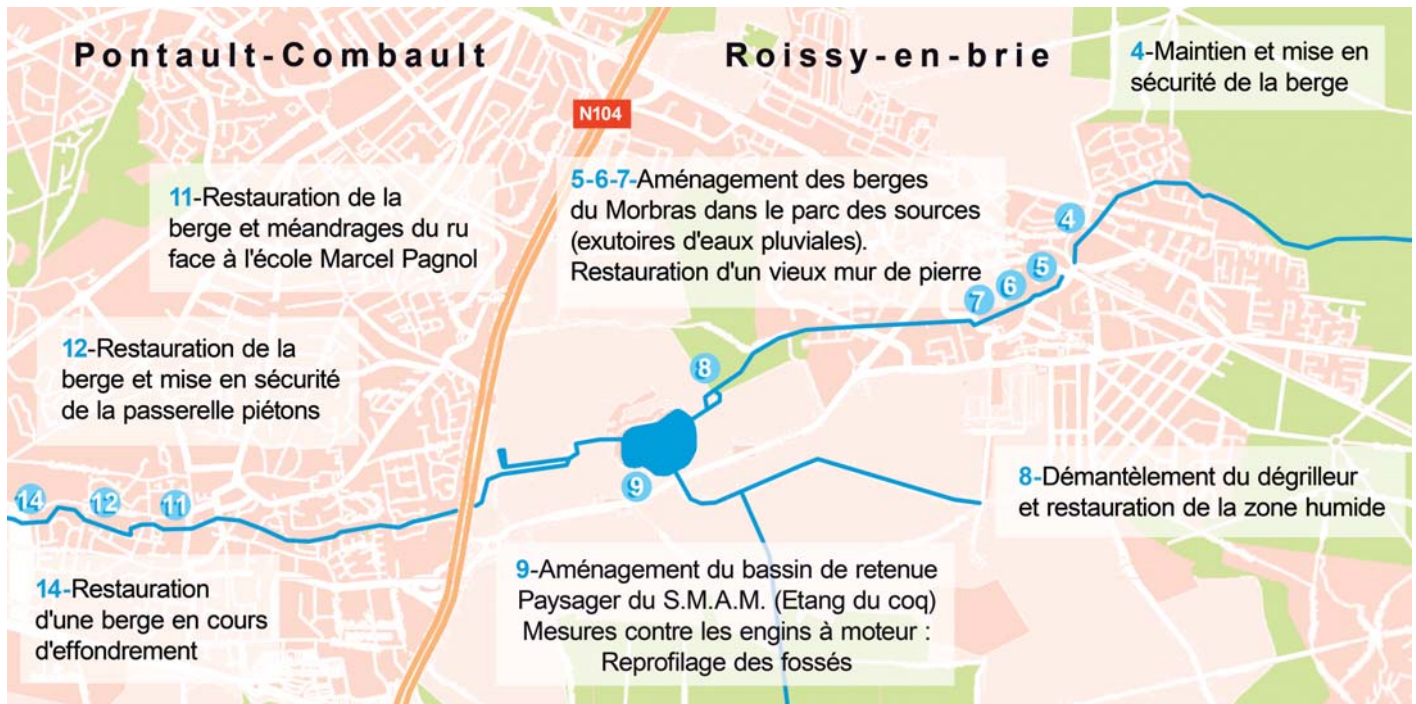
Ce document est également consultable sur le site internet : roissyenbrie77.fr





Opération **restauration** pour le **Morbras**

Au sein du Syndicat Mixte pour l'aménagement du Morbras (SMAM), la communauté d'agglomération de La Brie Francilienne et la ville de Pontcarré s'unissent pour l'entretien du ru et des berges du Morbras.



Le comité syndical, présidé par Monsieur Nicolas Calvet, définit les actions prioritaires à mener par une équipe composée d'un technicien de rivière, d'un agent administratif, et de quatre agents techniques.

Le Morbras s'étend sur 10 km, ses affluents sur 7 km et le bassin versant couvre 28,4 km², pour sa partie Seine-et-marnaise.



Maintien de berge,
Parc des Sources à Roissy-en-Brie

Les missions sur le terrain sont nombreuses :

- enlèvement des embâcles naturels ou des déchets polluants qui dégradent la rivière,
- surveillance et aménagement des berges (notamment par des techniques de tressage 100% naturelles),
- plantations et élagages le long du cours d'eau et autour de l'étang du Coq,
- lutte contre les espèces nuisibles.

Afin de respecter les prescriptions de la Directive Cadre Eau européenne de 2000 (DCE) qui prévoit le retour des masses d'eaux superficielles à un bon état entre 2021 et 2027, d'autres actions confiées à des entreprises

extérieures seront réalisées cet automne dans le cadre d'un programme pluriannuel (2012-2014)

C'est ce programme, défini par le technicien de rivière et validé par les élus, et couvrant les trois villes qui vous est présenté dans le plan ci-dessus, les trois premières actions concernant Pontcarré.



Fauche différenciée,
quartier des Hantes à Pontault-Combault